



Autorisation de sortie

Année scolaire 2026 - 2027

Objet : sortie à la médiathèque

Je soussigné(e), Monsieur, Madame

agissant en qualité de : ☐ père ☐ mère ☐ responsable légal

autorise l'enfant

en classe de CE2.

à se rendre, à pied, à la médiathèque El-Milenari de 9h à 10h avec son enseignante et des parents accompagnateurs les jours suivants :

- Vendredi 02 octobre 2026
- Vendredi 06 novembre 2026
- Vendredi 04 décembre 2026
- Vendredi 22 janvier 2027
- Vendredi 05 mars 2027
- Vendredi 23 avril 2027
- Vendredi 04 juin 2027

Fait à, le

Signature des parents ou du représentant légal :

Le droit à l'image appliqué pendant les activités de la médiathèque sera le même que celui précisé lors de l'inscription scolaire. Veuillez vous rapprocher du secrétariat pour toute modification.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à l'organisation de la sortie pastorale afin de tracer les actions effectuées par l'école Sainte Marie. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées durant 1 an. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de l'école Sainte Marie de Toulouges ou de notre DPO : dpo@rgpd-synergie.fr. Par ailleurs, les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), ne s'appliquent pas au présent traitement.